AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

****

N° 102.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29		
En exercice :	29		
Qui ont pris part à la délibération :	26	Pour : 26	Contre : 0

Date de la convocation : 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. DENES. FABREGAS. MM. FERRARI. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme PONS. MM. RAFAZINE. TALBOT. THOMAS. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.
Pouvoir(s) : M. DUBLIN à Mme MERLE-JOSE. Mme FOISSAC à Mme BALAGUE.
Absent(s) excusé(s) : MM. DEBUISSER. DUBLIN. M. FRIGOUL. Mmes FOISSAC. OVADIA.
Secrétaire de séance : Mme VIGNE.

Objet de la délibération : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Exposé :

Les communes de plus de 3 500 habitants doivent organiser un débat d'orientations budgétaires ayant pour objet de permettre au Conseil municipal de dégager les tendances d'évolution des grandes masses budgétaires et leur financement pour les exercices à venir.

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que ce débat sur les orientations générales du budget doit avoir lieu en conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget par l'assemblée délibérante.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport d'orientations budgétaires annexé,
Vu l'avis de la commission des finances du 10 novembre 2020,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Adjoint au Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20201126-26112020_102-DE
Reçu le 03/12/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
03/12/2020

AUCAMVILLE